

CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES
ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC

LA SOBRIÉTÉ, POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VIABLE

MÉMOIRE SOUMIS AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET
DE L'ÉNERGIE

PAR ESTELLE CARDE

UNIVERSITE DE MONTREAL

Voilà plus d'un demi-siècle que les scientifiques nous préviennent des nombreux risques que fait courir la production d'énergie à partir de sources fossiles. Aujourd'hui, le plus grave de ces risques, celui du dérèglement climatique que provoquent les gaz à effet de serre libérés par ces sources, n'est plus une idée abstraite : records de chaleur, feux de forêt incontrôlables ou encore inondations s'imposent dans nos quotidiens.

Voilà plus d'un demi-siècle que les scientifiques nous disent aussi ce qu'il faut faire : diminuer notre consommation d'énergie et remplacer les sources d'énergie fossiles par des renouvelables. Leurs recommandations sont frappées du sceau du bon sens. Pourtant, les gouvernements poursuivent l'exploitation des ressources fossiles et, pour prétendre répondre à l'urgence climatique, ils misent sur le développement de nouvelles technologies censées compenser nos émissions de gaz à effet de serre.

Le Québec joue sur cette scène tragique un rôle singulier : la consommation énergétique par habitant y est une des plus élevées au monde (183 GJ par habitant en 2020, versus 52 en moyenne au niveau mondial ou 108 dans un pays développé comme l'Allemagne)¹. Cette consommation est si importante que, bien que le Québec soit aussi un des endroits les plus choyés au monde en matière de production d'énergie renouvelable grâce aux immenses possibilités en matière d'hydro-électricité, il doit recourir en majorité (pour 54% de sa consommation énergétique) à des sources fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon)². C'est dire son écrasante responsabilité dans le désastre en cours.

Il est tentant, pour le gouvernement québécois actuel, de continuer sur la lancée des précédents. La population, qu'il a mal informée des enjeux climatiques, ne demande pas la sobriété énergétique. Quant au milieu industriel (40% de la demande énergétique)³, il fait valoir l'importance de ne pas fragiliser la croissance économique. Or, l'inaction gouvernementale d'aujourd'hui se paiera demain au prix fort, en « mesures d'adaptation » toujours insuffisantes face à l'ampleur croissante des dégâts, sur une planète devenue largement inhospitalière.

Le gouvernement actuel est celui de la dernière chance, le dernier à pouvoir contribuer à enrayer le processus avant qu'il s'emballe tout-à-fait. Il peut encore rester dans les mémoires comme celui qui aura courageusement pris ses responsabilités en informant la population de la gravité de la situation climatique et en lui donnant les moyens de changer de façon drastique son mode de vie. Il aura aussi imposé la raison environnementale dans la production industrielle. Il aura enfin

¹Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2023. État de l'énergie au Québec 2023, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, préparé pour le gouvernement du Québec https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2023/05/EEQ2023_WEB.pdf, consulté le 31 juillet 2023.

² La production et la consommation d'énergie sont responsables de 70% des émissions de GES du Québec, via notamment le pétrole consommé dans le domaine du transport et le gaz naturel utilisé pour chauffer les bâtiments (Gouvernement du Québec, 10 juin 2022, Un coup d'accélérateur pour la transition énergétique du Québec, <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/coup-accelerateur-transition-energetique-quebec> consulté le 31 juillet 2023).

³ Régie de l'énergie du Canada. Profils énergétiques des provinces et territoires - Québec. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-quebec.html#:~:text=%2Fj%2C%20respectivement,-%C3%89lectricit%C3%A9,dessus%20de%20la%20moyenne%20nationale>, consultée le 21 juillet 2023.

reconnu qu'une politique énergétique en phase avec les enjeux climatiques requiert d'abandonner l'objectif de la croissance économique.

Cette transition énergétique vers une société québécoise décarbonée requiert, par ordre de priorité : **la sobriété énergétique**, puis l'augmentation de l'efficacité énergétique, et enfin le développement d'énergies renouvelables. Ainsi, si ce dernier volet passe notamment par l'électrification fondée sur la production d'hydro-électricité, il faut impérativement l'accompagner d'une diminution de la consommation d'énergie, car tout miser sur l'électrification nécessiterait une augmentation insoutenable de la production d'électricité. Par exemple, il ne faut surtout pas chercher à remplacer les cinq millions de voitures à essence du Québec par cinq millions de voitures électriques, en raison du surplus de ressources requises pour la production de ces dernières puis de l'électricité nécessaire à leur utilisation. Il est impératif de, plutôt, permettre à la population de se passer de ses voitures, en développant le transport actif et les transports en commun urbains et interurbains.

Il en va ainsi de l'ensemble de l'objectif de sobriété : il relève avant tout du gouvernement et non de la population. C'est uniquement avec des politiques publiques visant à refonder nos normes de déplacement mais aussi de production, de consommation et d'habitation, que celle-ci pourra réduire ses besoins en énergie. Cet objectif devrait être au cœur de l'agenda énergétique du gouvernement québécois.